TITRE :	Appui aux dirigeants d'Akwesasne dans leur lutte face à la situation de crise inhérente à la toxicomanie
OBJET :	Santé / Prévention
PROPOSEUR(E) :	Michael Kanentakeron Mitchell, Grand Chef, nation mohawk d'Akwesasne, Ont.
COPROPOSEUR(E) :	Bill Montour, Chef, Six Nations de Grand River, Ont.
DÉCISION :	Adoptée à l'unanimité

ATTENDU QUE :

A. Akwesasne est une communauté multijuridictionnelle séparée par les frontières internationales et politiques des États-Unis, du Canada, de l'État de New York et des provinces de l'Ontario et du Québec;

B. La nature multijuridictionnelle d'Akwesasne ne fait qu'aggraver le problème de la toxicomanie au sein de la communauté;

C. La toxicomanie est devenue un facteur de détresse sans précédent pour nos jeunes;

D. L'absence d'installations de désintoxication dans la région immédiate et celle environnante ne permet pas aux toxicomanes de chercher et de recevoir immédiatement un traitement, ni aux familles d'obtenir un soutien familial et un appui en matière de gestion de crise et de soins post-traitement;

E. Il a été prouvé que la dépendance aux drogues et aux produits chimiques entraîne des mauvais traitements sur le plan affectif et physique parmi les membres de la famille, en particulier les enfants et les aînés;

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 7e jour de décembre 2011 à Ottawa, Ontario

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL

F. Les communautés enregistrant un taux de dépendance aux drogues et aux produits chimiques plus élevé que la moyenne comptent généralement un plus grand nombre de cas de suicides, de crimes avec violence, d'activités illégales et d'autres formes de préjudices;

G. Les communautés d'Akwesasne et des Six Nations font partie des nombreuses Premières Nations qui constatent une augmentation rapide du taux de dépendance aux drogues et aux produits chimiques au sein de leur jeune population;

H. Les médecins traditionnels des Premières Nations, qui fournissent des traitements, des soins et des conseils axés sur le corps et l'esprit, ne sont pas reconnus ou ne reçoivent pas de financement parce qu'ils ne possèdent pas d'accréditation ou de licence pour pratiquer.

POUR CES MOTIFS, les Chefs en assemblée :

1. Soutiennent pleinement les efforts des dirigeants d'Akwesasne et leur décision de déclarer leur communauté en situation de crise en raison de l'augmentation rapide du taux de dépendance aux drogues et aux produits chimiques.
2. Conseillent vivement aux gouvernements fédéral, provinciaux et locaux d'aider Akwesasne en reconnaissant les pratiques de guérison holistiques et culturelles.
3. Enjoignent l'Assemblée des Premières Nations d'obtenir du financement pour régler le problème de toxicomanie.
4. Conseillent vivement aux gouvernements fédéral et provinciaux d'étudier des solutions de financement adéquat pour les programmes et services communautaires.
5. Reconnaissent le caractère urgent de la recrudescence de la toxicomanie à Akwesasne et appuient les mesures des dirigeants de la communauté consistant à s'attaquer de front à ce fléau avec ou sans l'aide des gouvernements.
6. Soutiennent les communautés dans le travail qu'elles accomplissent tout en respectant la diversité des besoins.
7. Enjoignent l'APN de travailler en partenariat avec Santé Canada pour reconnaître les médecins traditionnels, les guérisseurs traditionnels et les pratiques cérémonielles des aînés des Premières Nations.
8. Appuient l'élaboration d'un système national global de mieux-être en santé mentale pour les Premières Nations qui garantisse un continuum des soins dans l'ensemble des services.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 7e jour de décembre 2011 à Ottawa, Ontario

---

SHAWN A-IN-CHUT ATLEO, CHEF NATIONAL